

# Le livre s'installe à Romont

**LA RUMEUR • Estelle Perritaz ouvre, aujourd'hui, la première vraie librairie du chef-lieu glânois. Un défi mûrement réfléchi.**

STÉPHANE SANCHEZ

Les bibliophiles romontois l'attendaient depuis longtemps: La Rumeur, la première et la seule librairie du district entièrement dédiée au livre, ouvre aujourd'hui-même ses portes, à la Grand-Rue 18. Un défi relevé par la Glânoise pure souche Estelle Perritaz, qui réalise un rêve longuement mûri. Et pas si fou, à entendre la jeune femme.

Premier atout de La Rumeur: l'expérience d'Estelle Perritaz, qui a passé neuf ans au service de grandes librairies (lire ci-après). «J'ai pris de la bouteille, comme on dit.» C'est à la lumière de cette connaissance des diffuseurs, des éditeurs, des collections et des thèmes porteurs que la jeune femme a constitué, en mai dernier, le stock de sa librairie. Cinq mille ouvrages, une offre généraliste, avec un accent particulier sur la littérature enfantine et sur la littérature de poche (Gallimard, Babel, etc.). «Oui, je me suis fait plaisir! En littérature surtout, où j'ai choisi des classiques et beaucoup de coups de cœur, des textes dont je saurais parler.»

## La carte régionale

«Ce qui marche, actuellement, ce sont les histoires de vie, de famille, des textes intelligents, mais pas trop cérébraux, des textes positifs», estime Estelle Perritaz, qui n'a pas pour autant négligé les rayons bien-être, développement personnel, cuisine, jardinage, ni les écrivains et les thèmes locaux. Les juristes et les informaticiens, en revanche, devront se contenter de quelques incontournables. Ou passer commande, notamment via le site internet de La Rumeur. «Les délais seront les mêmes qu'ailleurs», souligne la librairie, qui effectuera des livraisons à Romont et dans les environs.

Deuxième atout de la librairie: son «monopole» régional. «Elle intéressera tous les Glânois et nos voisins vaudois, ainsi que des clients institutionnels comme le Cycle d'orientation, les écoles primaires ou la bibliothèque de Romont», argumente Estelle Perritaz. Qui entend aussi jouer la carte des synergies avec le Bicubic, le Vitromusée, les 20 heures de musique ou le chemin de Compostelle. La Rumeur créera aussi l'événement en organisant des heures de contes et en accueillant un club de lecture, la Rumeur du mardi, qui recense déjà une dizaine de membres.

## «J'ai pris confiance»

Bref, Estelle Perritaz a longtemps soupesé le pour et le contre: «En janvier 2007, j'ai



Estelle Perritaz aime basculer dans les univers romanesques: un plaisir qu'elle compte bien partager.

ALAIN WICHT

présenté mon projet à Genilem, le service d'aide à la création d'entreprise. Mais j'ai remis mon dossier dans un tiroir. J'avais peur d'échouer, je pensais partir sans filets sociaux et il me manquait encore un financement, que j'ai finalement trouvé auprès de mes proches et de mon mari», confie-t-elle. «Depuis, j'ai rencontré des indépendants, j'ai reçu des

conseils du centre de création d'entreprises de Romont. J'ai pris confiance. Et ce local de 50 m<sup>2</sup>, idéalement situé, est tombé à point nommé.»

La jeune femme ne cache pas sa détermination: «J'ai calculé que je devrais vendre 96 livres par jour. Affolant! Je me suis dit que j'avais dû faire une erreur. Et finalement, ce qui m'importe, c'est de pouvoir

payer mes charges fixes et les diffuseurs. Dans un premier temps, je vais travailler seule, avec l'aide ponctuelle d'une amie, et je ne me prendrai pas de salaire. Mais je sais que je travaille pour moi. C'est ce que j'ai toujours voulu.»

Ouverture aujourd'hui. Inauguration le 22 août dès 17 h. [www.librairie-la-rumeur.ch](http://www.librairie-la-rumeur.ch)

durant deux ans dans une librairie bilingue. En 2006, année de son mariage, elle s'accorde une pause ponctuée de mandats de secrétariat et de réception pour Espace Gruyère et de remplacements à la librairie du Vieux-Comté, à Bulle, et à la librairie Albert le Grand, à Fribourg.

Cartésienne et posée lorsqu'elle parle de La Rumeur, la Romontoise change de visage dès qu'il est question de lecture. «Je suis un brin romanesque, je l'avoue. Mais pas fleur bleue. Simplement, lorsque je suis bien dans un livre, ses personnages et son uni-

vers m'accompagnent. J'aime cette atmosphère légère, ce flottement entre deux mondes. C'est cela, le plaisir du livre, pour moi.»

Un plaisir que la jeune femme goûte sans modération, puisqu'elle dévore entre 6 et 10 livres par mois. «Mais certaines amies de mon club de lecture lisent encore plus que moi. Des ogresses!» Ses auteurs préférés? Estelle Perritaz hésite: «Ramuz... Et maintenant José Carlos Somoza. J'aurais aussi adoré vivre dans certains romans de Maupassant. Dans «Une vie», par exemple.» SZ

GRUYÈRE AOC

## Le Tribunal fédéral appuie une fromagerie bernoise

STÉPHANE SANCHEZ, AVEC L'ATS

Une fromagerie de Trubschachen (BE) pourra conserver l'appellation d'origine (AOC) pour le Gruyère qu'elle produit, même si le lait ne lui est livré qu'une fois par jour. Le Tribunal fédéral (TF) vient en effet de débouter l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Dans son arrêt, le TF constate que l'exigence d'une livraison de lait bijournalière, telle qu'elle figure dans le cahier des charges de l'AOC-Gruyère, n'est pas respectée. Il rappelle que des exceptions sont autorisées. Les fromageries bernoises qui sont approvisionnées deux fois par jour sont loin d'être majoritaires. Selon les statistiques, sur seize d'entre elles, seules sept suivent le cahier des charges à la lettre. Dès lors que l'exception est devenue la règle, il convient, par respect du principe d'égalité, de ne pas imposer à la fromagerie concernée des conditions plus sévères, conclut le TF.

Dans ses recours, la fromagerie avait relevé que les exploitations paysannes qui l'approvisionnent sont très éloignées de la fromagerie et que le trajet emprunté par les agriculteurs est parfois très long, au point de ne pas pouvoir leur imposer deux livraisons quotidiennes.

Du côté de l'OFAG, on prend acte de la décision du TF. «Selon nous, la fromagerie ber-

noise ne correspond pas vraiment aux critères d'exception prévus par le cahier des charges», déplore Jean-Marc Chappuis, de l'unité de direction Marchés et affaires internationales. «Nous avons perdu sur ce volet, mais le TF nous a donné raison sur des points de procédure importants qui feront jurisprudence.»

«Le TF estime en effet que ce type de cas doit se régler sur la base du droit agricole, fédéral, et non sur celle du droit alimentaire, cantonal», poursuit Jean-Marc Chappuis. «De plus, le TF souligne que la certification relève d'un organisme privé et que les autorités sanitaires cantonales ne peuvent s'y substituer, comme cela a été le cas dans cette affaire. Le TF met donc de l'ordre dans la procédure, ce que nous attendions. Ce cas d'espèce ne devrait théoriquement plus se produire.»

Quant à Philippe Bardet, directeur de l'Interprofession du Gruyère, il se dit «déçu que le TF ait donné raison à une fromagerie qui ne répond pas aux critères d'exception du cahier des charges». «Il faut qu'on examine l'arrêté pour en tirer les conséquences. Si, comme l'estime l'OFAG, il n'y a pas de risque de jurisprudence, alors tant mieux. Sinon, il faudra revoir les procédures de contrôles et les procédures juridiques qui y sont liées.»

## EN BREF

TORNY-LE-GRAND

### Une perte de maîtrise fait trois blessés

Trois personnes ont été blessées lors d'un accident survenu à Torny-le-Grand dimanche à 20 h 55. Selon la police, une automobiliste de 27 ans qui circulait de Corserey vers Torny-le-Grand a perdu la maîtrise de son auto dans une courbe à droite. Le véhicule a traversé les voies de circulation et est entré en collision avec une auto arrivant en sens inverse. La première voiture a terminé en contrebas d'un talus, dans un ruisseau. La seconde s'est retrouvée au milieu des voies de circulation. Les deux passagères de la première auto ont été acheminées à l'hôpital cantonal et le conducteur du véhicule heurté s'y est rendu par ses propres moyens. Les sapeurs-pompiers ont entièrement neutralisé des hydrocarbures qui s'étaient échappés d'une auto et déversés dans l'Arbogne. La responsable de cet accident a été soumise à des tests à l'éthylomètre qui se sont révélés positifs.

VILLARGIROUD

### Conducteur blessé

Un automobiliste de 59 ans a été blessé après avoir perdu la maîtrise de son auto, samedi à 9 heures. Au lieu dit «La Joux», alors qu'il circulait de Sorens à Villargiroud il a perdu la maîtrise de sa voiture – pour une raison que l'enquête tentera d'établir – dans une courbe à droite. L'auto a percuté un arbre sur la gauche de la chaussée. Le conducteur a dû être désincarcéré par le CR de Romont et acheminé à l'hôpital de Riaz.

RECTIFICATIF

### Le bon numéro de la table d'hôtes d'Ecublens

Dans notre édition d'hier, les numéros de téléphones qui figuraient dans l'article consacré à la table d'hôtes de la famille Wenger à Ecublens (FR) n'étaient pas les bons. Pour réserver, il faut composer soit le 026 909 59 33, soit le 079 242 56 50. Avec nos excuses aux deux tenanciers de chez Fanfan.

MÉMENTO SUD

> PUÉRICULTURE Bâtiment Les Trois Trèfles, Le Pâquier, sur rdv au 026 919 00 13.

MÉMENTO BROYE

> PUÉRICULTURE Salle communale, Cugy, sur rendez-vous au 026 664 77 90.

## «JE SUIS UN BRIN ROMANESQUE, MAIS PAS FLEUR BLEUE»

Estelle Perritaz, qui a fêté ses trente ans en mars dernier, a grandi à Prez-vers-Siviriez, avant d'accomplir un premier apprentissage de... dessinatrice en bâtiment. «Oui», sourit la jeune femme. J'étais pourtant une grande lectrice, à l'époque déjà! Mais on m'avait mal aiguillée et je pensais qu'il fallait faire un bac pour être libraire.»

Son CFC en poche, elle entame donc à 20 ans une seconde formation chez Payot, où elle passera en tout et pour tout sept ans, à Fribourg et à Zurich. La jeune femme travaillera également